SION, JEUDI 26 OCTOBRE 1933

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI

No 124 — 30e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION

Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—

ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.

Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Eau de Cologne bonne qualité, ambrée ou naturelle, recommandée pour la toilette.

env. 1	1/2	1/4	1/8	1/16 lit.
3.25	1.95	1.10	-.60	-.45

LA PORTE NEUVE S.A.

Brosse à dents forme américaine, bonne qualité de fabrication suisse, à soies dures, mi-dures ou souples, la pièce . . . . . **50 ct.**

LA PORTE NEUVE S.A.

Incurie

Il existe un endroit du Valais où l'on vit au petit bonheur, sans se soucier d'encaisser des impôts, d'établir un budget communal ou de présenter des comptes.

C'est Rarogne.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'emplacement du paradis terrestre.

Tels les petits oiseaux et les lys des champs les autorités de l'endroit ne comptaient que sur le ciel pour se vêtir et se nourrir, et c'est à lui qu'on s'en remettait du sort de l'administration.

Or, cela peut sembler invraisemblable à nos lecteurs, mais le ciel ne sut pas se tirer d'affaire et il mit la commune et ses ressortissants dans la situation la plus embarrassante.

Le président du conseil: M. Moritz Salzgeber qui s'était déchargé de son fardeau sur la Providence est en train de passer un bien mauvais quart d'heure:

Nul n'est prophète en son pays!

Son insouciance a fini par émouvoir ses administrés — ou du moins certains d'entre eux — qui ont confié leur défense à M. le conseiller national Metry.

Les faits, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir, seraient amusants s'ils ne relevaient point d'une incurie ahurissante et s'ils n'avaient causé de grands ennuis à la population.

C'est ainsi — pour ne citer qu'un cas — que la bourgeoisie a perdu 80.000 francs et la commune environ 200,000 pour avoir négligé d'effectuer certains devoirs.

Simple oubli que seuls ne comprendraient pas d'affreux matérialistes.

Mais, allez vous dire ingénuement, l'assemblée primaire aurait dû protester!

Bien sûr. Seulement on la laissait dans l'ignorance et l'abandon.

Le président ne lui présentait pas sa comptabilité pour ne point la sortir de son engourdissement, et les jours s'écoulaient d'un rythme égal et traquille.

Quand on connut l'ampleur du désastre on pria le Département de l'Intérieur de désigner une fiduciaire étrangère au canton, puis on la chargea d'examiner les comptes.

Il s'agissait surtout de fixer son attention sur les principaux chefs d'accusation qui sont vraiment accablants.

M. Troillet confia le travail à un employé de son Département et à un Valaisan domicilié à Sion, puis il limita l'enquête au lieu de se rendre au désir des requérants qui la voulaient complète et définitive.

Il sera toujours assez tôt de parler des lenteurs de l'action, de ses imperfections, de ses anomalies. Pour l'instant, il suffit de souligner que les deux experts ont été choisis dans le canton et qu'on a restreint leur tâche.

Le Département de l'Intérieur a donc sa part de responsabilité dans la situation où se débat Rarogne à l'heure actuelle.

Par négligence et par imprévoyance à la fois M. le président Salzberger n'a pas fait rentrer de gros encaissements qui sont perdus pour la commune.

C'était au Département de l'Intérieur à prendre en mains cette affaire, à remettre au pas les autorités de l'endroit, à sévir au plus vite:

Il n'a rien fait durant des mois pour ordonner au dernier moment, une expertise hâtive et notoirement insuffisante.

Naturellement, M. Metry ne saurait s'en accommoder. Il vient d'adresser à l'Etat un rapport sur l'administration de Rarogne et sur ses lacunes.

Ni lui, ni ceux qu'il défend ne se contenteront d'un « os à ronger » comme on dit vulgairement et tant qu'ils n'auront pas obtenu justice ils ne se tairont pas.

Jusqu'à présent, on a volontairement laissé dans l'ombre un ou deux points essentiels du conflit:

On demande une seconde expertise.

Cela nous promet de beaux jours, et si nous nous bornons aujourd'hui à donner un exposé sommaire et bref de l'affaire, il ne faut pas s'impatienter: des précisions viendront.

A. M.

TAXIS téléphonez au No **59**

Limousine 6 places — Baptêmes, Noces

Se recommande, **P. Galladé.**

L'arbalète, marque de garantie pour la fabrication suisse

On nous écrit:

Depuis longtemps déjà, les autorités fédérale, cantonales et communales ont donné l'instruction à leurs services et aux entreprises et œuvres de caractère public de favoriser en premier lieu, dans leurs achats de matériel tels que machines, installations, matériel de bureau, etc., les produits indigènes et de n'avoir recours aux articles étrangers que lorsqu'un équivalent ne peut être trouvé en Suisse. Nous reconnaissons volontiers qu'en général, ces instructions sont bien observées. Une difficulté d'ordre pratique s'élève pourtant lorsqu'il s'agit de répondre à la question: « **Qu'est-ce qu'un produit suisse?**»

Aujourd'hui tout producteur en Suisse désire, naturellement, fabriquer de la «marchandise suisse». Mais cette désignation est-elle justifiée lorsque les principales parties d'un article proviennent de l'étranger, qu'elles sont importées toutes prêtes et que seules quelques pièces secondaires sont fabriquées en Suisse même? Une grande prudence s'impose donc ici. Il faut pouvoir éviter, en effet, qu'un hôpital cantonal p. ex., achète une installation frigorifique «fabrication suisse» dont les éléments essentiels, la machine proprement dite, les éléments frigorifiques, n'ont pas été construits en Suisse, mais bel et bien à l'étranger, tandis qu'il existe en Suisse une maison qui fabrique entièrement des installations frigorifiques. Dans des cas pareils, l'Arbalète marque la différence de provenance entre les deux produits et donne la garantie que l'objet qu'elle orne est véritablement un produit du pays.

Les erreurs commises à ce sujet sont d'autant plus regrettables que les maisons qui vendent comme produits «suisses» des objets qui ne méritent pas ce nom essaient, naturellement, de tirer profit de ces commandes pour ainsi dire officielles, afin d'avoir une bonne recommandation dans leurs offres aux particuliers et maisons privées.

Seule l'Arbalète donne toute garantie qu'un produit a vrament été fabriqué en Suisse par une maison dont les principaux intérêts sont sis en Suisse même. Que tous ceux qui, par leurs commandes et leurs achats, désirent contribuer au développement de notre industrie nationale, se rappellent donc, au moment donné, la signification de l'Arbalète

Marque Suisse d'Origine.
Service de la presse.

Pour les incendiés de Bovernier

Pierre Huber, Fribourg	Fr. 12.—
J. Schneuvely, Travers	27.50
MM. Collion et Heyté, Lausanne	4.—
Jules Ravel, Lausanne	5.—
Jules Guénoud, Satigny	2.—
H. Pfeller, Berne	10.—
Paul Gay, Montana	5.—
Anonyme Collombey	20.—
Café de la Place, Martigny-Croix	50.—
E. Walehl, Davos	20.—
Ed. Stocker, Weinfelden	10.—
M. Straub, Winterthur	5.—
Jol. Baps. Ulier, Murg	10.—
Geschiv. M. Niederteufen	10.—
Anonyme, Langnau	5.—
Emma Dind, Essert-Pittet (Vaud)	2.—
M. Dayer, Butzberg	10.—
A. Emery, Baulmes	5.—
Pache Martui, Pully	5.—
Edm. Perrot, Cornaux	10.—
Anonyme Nyon	5.—
Anonyme Givrins	2.—
Anonyme Morges	10.—
T. Nicat, Vevey	2.—
Famille Schaad, Burgdorf	5.—
Depierre, Lausanne	50.—
Séraphin Pystron, Le Châtelard	5.—
E. Allemand-Isch, Evillard s. Bienne	20.—
Panguel, Neuchâtel	20.—
Maison R. Bonnet, Neuchâtel	15.—
B. Rochat, L'Isle	5.—
Jules Ziniker, Stäfa	10.—
Famille E. Meyrat, Orvin (Jura bernois)	10.—
E. Rothlisberger, Reconvillier	5.—
Frei-Friedrich, Berne	20.—
Léon Chapuis, Bonfol	5.—
Club du Chamossaire, Lausanne	50.—

Nos remerciements sincères à tous ces généreux donateurs. **Le Comité de secours.**

Semaine suisse

On nous prie d'insérer:

Nous nous faisons un devoir d'attirer l'attention de la population valaisanne sur la traditionnelle manifestation de la SEMAINE SUISSE, qui a lieu cette année, du 21 octobre au 4 novembre prochains.

En ces temps de crise, la solidarité nationale et l'entr'aide entre compatriotes doivent être plus particulièrement agissantes, si l'on veut sauvegarder nos entreprises de production et de commerce et notre patrimoine intellectuel et artistique.

L'« Association de propagande pour l'entr'aide économique nationale » a surtout pour but de faire connaitre les excellents produits de notre pays et d'en faciliter l'écoulement.

Que la population valaisanne l'aide dans cette noble tâche en achetant des produits suisses et contribue ainsi à défendre nos intérêts économiques supérieurs, à surmonter les difficultés de l'heure présente et à donner du travail à nos compatriotes.

Département de l'Intérieur.

LES VALAISANS QUI SE DISTINGUENT

L'impératrice d'Abysinie en séjour à Jerusalem est descendue à l'Hôtel du Roi David tenu par M. Jos. Seiler-Bonvin, fils de M. Alexandre Seiler.

Enchantée de son séjour, elle a déclaré que l'Hôtel du Roi David était le plus bel hôtel de l'Orient.

STATISTIQUES MEDICALES INTÉRESSANT LE VALAIS

(Corr. part.) On trouve dans le No 42 du 21 octobre 1933 du Bulletin du Service fédéral de l'hygiène publique les renseignements que voici relatifs à notre Canton: Les Valaisans malades en traitement dans les hôpitaux étaient au nombre de 120 à la date du 7 Octobre 1933, avec 48 étrangers à la localité. Du 1er au 7 octobre, 49 admissions (11 accidents, 1 malad. org. urin. 3 malad. syst. nerveux, 1 malad. org. circulat. 1 tumeur maligne, 2 malad. syst. digest. 7 appendicites, 10 malad. org. respirat. dont 7 aigues, 2 rhumat. art. aigu, 3 tubercul. pulm., 1 méningite céréb. spinale épid.)

Les cas de maladies transmissibles signalés du 8 au 14 octobre 1933 sont: 1 typhus abdominal à Fully (La Fontaine).

***

Le contrôle des stupéfiants indique pour le Valais des mutiations survenues dans la liste des maisons et des personnes autorisées à faire le commerce des stupéfiants. Ce sont à Montana, la Pharmacie Viktoria, gérante Huale M. en lieu et place de Conod V. et à St-Maurice, Bertrand Jules en lieu et place de Rey L.

A. Gh.

Les Chartreux reviendront-ils en Valais?

L'article que nous avons publié sur le retour éventuel des Chartreux en Valais a reçu le meilleur accueil de la population.

M. le conseiller, d'Etat Escher ne serait pas réfractaire à cette idée et sa sympathie est acquise à ces moines.

Mais la Constitution fédérale est là qui nous interdit tout élan généreux et qui combat les congrégations religieuses.

C'est à elle, en premier lieu qu'il faut s'en prendre, en soutenant l'effort des fronts.

Il est inadmissible, en effet, que dans un pays de liberté, les proscrits religieux soient à jamais bannis alors qu'on accueille inconsidérément les proscrits politiques.

Il y a là, nous paraît-il, une injustice et un non sens.

Les Chartreux n'étaient pas dangereux pour le canton: Loin d'y semer la discorde, ils étaient un élément de paix, et leur industrie eut les plus heureux résultats.

Un de nos collaborateurs qui vécut ce temps de bonheur veut bien l'évoquer devant nos lecteurs: Ils verront comment l'acte inconsidéré d'un sectaire a frappé des religieux qui n'avaient causé de mal à personne et qui s'étaient attiré l'affection générale:

***

(Corr. part.) Lorsque le régime Combiste eut chassé les congrégations religieuses de France, ce qui ne fut pas seulement une erreur, mais une faute, une communauté de Chartreux, persuadée que la Suisse était une terre de paix et de liberté, ouverte à tous les meurtris du sort, aux proscrits de la politique, de la religion et de la pensée, vinrent se fixer en Valais.

Ils trouvèrent à Saxon et à La Souste de Loèche un asile dont la sécurité leur semblait inexpugnable aux attaques de l'intolérance et de l'ostracisme.

Cruelle erreur! Il existait en ce moment à Monthey un petit avocat grincheux, anticlérical et sectaire, du nom de Défago, qui, pour satisfaire sa haine de l'église et du clergé, fit appel aux articles 51 et 52 de la Constitution fédérale, visant l'interdiction de l'Ordre des Jésuites en Suisse, de même que d'autres ordres religieux **dont l'action est dangereuse pour l'Etat ou trouble la paix entre les confessions.**

L'art. 52 notamment, interdit de fonder de nouveaux couvents ou ordres religieux, et de rétablir ceux qui ont été supprimés.

Or, la congrégation des Chartreux existait depuis longtemps à la Valsainte, en Gruyère, où elle existe encore, à la grande joie des habitants.

Les Chartreux de France ne venaient donc pas introduire un nouvel ordre, ni fonder de nouveaux couvents. Ils venaient, proscrits de France, se réfugier momentanément en Suisse, qu'ils se représentaient comme la terre sacrée de la paix et de la liberté! Ils apportaient avec eux le trésor de leur invention, la célèbre Chartreuse, source de travail et de richesse dont notre pays allait bénéficier.

Le Valais devait à double titre, profiter d'une bonne aubaine, et il fallait tout faire pour tâcher d'éluder la loi et de conserver les Chartreux, dont la charité s'exerçait déjà admirablement autour d'eux.

M. Henri de Torrenté, alors président du Conseil d'Etat du Valais, fit tout ce qu'il put, et je me souviens de sa douleur et de son indignation devant le refus formel du Conseil fédéral, obligé, forcé, par la Constitution, de chasser les religieux.

M. Zemp, de Lucerne, alors conseiller fédéral et représentant catholique au haut pouvoir exécutif, ne paraît pas avoir attaché à cette affaire toute l'importance qu'elle comportait; une lettre que je lui adressai, à tout hasard, comme citoyen suisse, dans laquelle je sollicitais son intervention et sa haute influence en faveur du maintien des Chartreux en Valais, demeura sans réponse.

Et les Chartreux durent reprendre le chemin amer de l'exil, en faisant, j'imagine, de pénibles réflexions sur cette liberté helvétique exaltée du haut des tribunes et dans les chansons populaires.

Leur départ fut un jour de deuil pour les populations des lieux où ils s'étaient fixés, et, pour le Valais, une perte matérielle considérable, l'industrie de la Chartreuse étant pour le fisc, une source importante de revenus.

J'ai dit, plus haut, qu'on eût pu éluder la loi, en faisant valoir qu'à l'instar des réfugiés politiques frappés par la proscription, les Chartreux étaient de simples réfugiés religieux, fuyant, momentanément, les persécutions religieuses.

C'est probablement ce que fit M. Python, qui gagna la cause, à Fribourg.

Ce qui se passait pour les Chartreux se passa aussi pour les Oblates de l'Assomption; communauté de religieuses dont la règle est le travail et l'abandon des biens, dans la pratique de la prière et de la charité. Fixées à Bramois où elles étaient déjà entourées du respect et de la sympathie des habitants qui appréciaient leur bienveillance et leur charité, elles quittèrent notre sol, comme chassées par l'infernal ouragan qu'avait déchaîné le fausset discordant du petit avocat monthey-san.

Et le tour fut joué!

En présence de ces faits, on se demande si les religieux expulsés ne valaient pas mieux que les communistes à la Nicole, qu'on hisse jusqu'au Conseil National, et s'il n'est pas urgent que les art. 51 et 52 de la Constitution soient à jamais rayés de notre Charte fédérale.

D.

Deuxième journée Haut-Valaisanne de l'Union des Sociétés Industrielles et des Arts et Métiers, à Viège

(Corr. part.) La section Haut-Valaisanne de l'Union des Sociétés Industrielles et des Arts et Métiers a siégé dimanche le 22 octobre dans la grande salle de l'Hôtel de la Poste à Viège. M. Nussbaum, Président de la Section de Viège, souhaite la bienvenue aux représentants de l'Etat, aux autorités communales ainsi qu'aux 150 artisans et commerçants venus des vallées les plus éloignées. Ils étaient là pour faire état de leurs griefs et entendre leurs chefs proposer des remèdes efficaces par la révision des art. 34 et 38 de la constitution fédérale, par l'introduction des corporations et par une révision radicale de la loi cantonale de 1923 sur l'exercice du commerce, de l'industrie et de l'activité professionnelle.

Le premier conférencier, M. le Dr G. de Stockalper, Président de la section Haut-valaisanne, parle ensuite des modifications à apporter à une série d'articles et de la nécessité d'une application plus rigoureuse de cette loi cantonale; spécialement en ce qui concerne l'inscription au Registre du Commerce et la tenue des livres. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette excellente conférence vu qu'elle fera l'objet d'une motion qui sera déposée à la prochaine session du Grand Conseil. Après une courte discussion à laquelle prennent part M. Klay, Président du groupe de Brigue de la « Nouvelle Suisse » et M. l'avocat Schröter, M. Nussbaum lève la séance du matin et un vin d'honneur est offert par la section organisatrice, égayé par des production de la musique de Viège.

M. Anthamatten, Président de Viège, ouvre la séance de l'après-midi par un discours de bienvenue chaleureusement applaudit. Il fait un appel vibrant à la solidarité dans la lutte toujours plus difficile des petits commerçants et des artisans contre les organisations puissantes des magasins à succursales multiples (Consommations, Uni-prix, Eppa, Mi-gros, etc) Puis, après avoir salué la présence de M. le conseiller d'Etat Escher, M. le Dr de Stockalper donne la parole à M. Lukas Jost, l'ancien et regretté chef de l'office cantonal de l'apprentissage et de l'orientation professionnelle. En termes clairs et précis, M. Jost expose les grandes lignes de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 26 Juin 1930. Il rappelle les devoirs de l'Etat et des organisations professionnelles et parle des relations devant exister entre patron et apprenti. Tantôt gai, tantôt sérieux, il tire de son expérience de vingt ans d'activité des exemples montrant que les patrons ne sont pas toujours irréprochables et les apprentis souvent méconnus et mal dirigés. Reprenant le « Leitmotiv » des orateurs précédents, il insiste sur l'importance d'un solide apprentissage, suivi de quelques années de perfectionnement chez divers maîtres étrangers, si possible hors du Canton. Nous regrettons seulement, que dans son exposé magistral, M. Jost n'ait pas suffisamment souligné l'importance capitale **du choix du métier** la « chose la plus importante de toute la vie », comme a dit Pascal dans ses « Pensées ». Nous aurions aimé le voir insister sur la nécessité de l'introduction en Valais d'un bureau central moderne d'orientation professionnelle tel qu'ils existent à Zurich, St-Gall, Berne, Neuchâtel, Genève et dans d'autres cantons moins importants que le nôtre. En fin de séance M. le Dr Gisler, secrétaire de l'Union suisse des ferblantiers et membres du comité national de la « Nouvelle Suisse », expose le programme économique de la Nouvelle Suisse. Faisant intentionnellement abstraction du côté politique (qu'il appelle « die kulturell-geistige Seite ») du mouvement de son organisation, il passe en revue les divers régimes économiques ayant été adoptés par un certain nombre de grandes nations. Il trace les revendications économiques de la « Nouvelle Suisse »: Introduction des corporations sur le terrain démocratique; consultation obligatoire par le législateur des organisations professionnelles, lutte contre les grandes entreprises (Mi-gros, Uniprix, etc.) et les fabriques à magasins multiples (Bata, p. ex.), etc.

Après avoir remercié les orateurs ainsi que les organisateurs de cette intéressante journée, M. de Stockalper, avant de lever la séance, fait un dernier appel à la solidarité des membres de l'Union valaisanne des sociétés industrielles et des arts et métiers. La cause est belle et juste, mais seule une propagande inlassable dans l'exercice correct et honnête de la profession ou du métier peut la faire triompher.

Dr A. P.

Le grand **Concours du Café Hag** *est doté de* **15.000 francs de prix!**

Hâtez-vous de demander à votre épicier le règlement gratuit du concours.

Arboriculture fruitière

Cas de dépérissement dans nos vergers

On peut constater cette année dans nos vergers de nombreux cas d'affaiblissement, plus que de coutume: un manque de végétation ou un dépérissement partiel caractérisent les arbres de tout âge qui en sont atteints, les pommiers principalement, dont beaucoup de Canada. La fréquence de cet accident étant anormale, disons inquiétante, il convient de le signaler, et dans la mesure du possible, d'y remédier.

A quoi en attribuer les causes? On peut les supposer de différentes natures:

a) A un manque de nutrition et de soins le plus souvent, car dès leur plantation beaucoup d'arbres sont livrés à eux-mêmes; s'ils se trouvent dans un milieu propice ils se développent, ailleurs moins favorisés, ils végètent et dépérissent.

b) Les racines pour une cause quelconque sont malades ou détruites, ou encore elles rencontrent un sous-sol ne leur convenant pas. Dans ces deux cas, si l'arbre ne réagit pas en employant les moyens indiqués plus loin, il est condamné.

c) Un des quatre éléments principaux fait défaut dans le sol, ainsi un manque de potasse se révèle par une végétation spéciale, les feuilles se frisent et présentent des tâches brunes analogues à celles provoquées par des brûlures, l'allongement est nul, les extrémités se dessèchent, et ce dessèchement s'accentue par la suite en attaquant le vieux bois.

d) Au gel de l'année ou aux répercussions de celui des années précédentes.

e) Enfin à d'autres causes indéterminées empêchant une circulation normale jusqu'aux extrémités; on constate dans ce cas une végétation souffreteuse ou un dessèchement progressif sur des longueurs variables. Fréquemment sur les parties non atteintes se développent de vigoureux bourgeons. Il suffit alors de rabattre les branches sur les parties saines pour obtenir des rameaux assez vigoureux propres à la continuation d'une charpente régulière (opération du rajeunissement).

Remarquons que la résistance d'un arbre aux différentes maladies est, d'une façon générale (des variétés sont plus sensibles que d'autres) en relation directe avec sa vigueur, aussi y a-t-il tout intérêt à la maintenir; le contraire a lieu pour les végétations maladives, elles sont prédisposées aux infections (maladies et insectes), en outre, sur un feuillage de telle nature, l'application des traitements mêmes à un faible dosage provoque des brûlures.

En maints endroits où des plantations de différents propriétaires se touchent, soignées ou négligées, on peut juger de l'effet des soins généraux: la comparaison est flagrante et toute à l'avantage des arbres soignés. Ceci dans un même terrain, dans un même champ. C'est là un indice.

Pour ramener ces arbres malades à leur état normal, nous aurons à disposition le nettoyage, l'élagage, et le rabattage, puis les fumures et enfin les traitements d'hiver et d'été pour maintenir. Si après l'application de ces moyens, l'arbre continue à dépérir, on l'arrachera.

La vie d'un arbre peut être répartie en trois périodes:

1. Jeune, période de croissance et de formation (fumure de croissance).
2. Adulte, période de fructification (fumure de restitution) qu'on s'efforcera de maintenir jusqu'à l'inévitable période de vieillesse.
3. Vieillesse qui, graduellement aboutit à la décrépitude (fumure de croissance).

Suivant les éléments nutritifs à portée, l'arbre évoluera plus ou moins rapidement d'une période à l'autre.

Ceci acquis, les arbres qui nous intéressent se présenteront sous les aspects suivants:

a) Arbre jeune en formation ou charpenté, arrêté dans sa végétation par suite de manque de soins réclamé: rabattage partiel, traitement d'hiver et fumure.

b) Arbre adulte en production sans dessèchement des extrémités, mais arrêté, le feuillage peu étoffé est un signe d'affaiblissement: nettoyage, élagage, traitement d'hiver et fumure.

c) Les extrémités se dessèchent, même feuillage: comme le cas précédent, mais à rabattre sur les parties saines.

d) Le dessèchement plus accentué à détruit les branches à moitié ou sur toute leur longueur, avec ou sans apparition de gourmands sur les parties saines: nettoyer, élaguer, et rabattre sévèrement; traitement et fumure.

e) Dessèchement considérable ne laissant plus aucun espoir: arracher, sinon devient foyer d'infection.

Dans tout ceci, la difficulté réside dans la détermination précice des causes, puisque comme nous venons de le dire, elles diffèrent. A cet effet, des essais seront entrepris et leurs résultats nous permettront d'être mieux fixé. Dans tous les cas, il est urgent de réagir et les moyens que nous indiquons ne peuvent avoir qu'une action favorable sur la végétation des arbres traités.

Etant donné l'importance de la question, nous serions reconnaissant aux intéressés qui pourraient nous faire part de leurs observations à ce sujet.

Les articles parus sur l'élagage, le rabattage et la fumure des arbres fruitiers seront envoyés à toute personne en faisant la demande à la

STATION CANTONALE D'ARBORICULTURE
Ch. Benoit.

Voila le froid!
un „Bovril" au „Grand-Pont"
vous réchauffera, je suis certain. — **Dr Lapalisse.**

CANTON DU VALAIS

LE PÉLERINAGE VALAISAN A ROME

(Corr. part.) L'enchantement continue et les pélerins sont heureux de leur séjour à Rome.

Ah! comme nous voudrions que tous nos amis puissent jouir des heures que nous passons ici!

Au Vatican, le St-Père a été reçu par des acclamations frénétiques et il a parlé pendant une heure en allemand et trente minutes en français.

Il nous a donné sa bénédiction pour nous, notre famille et tous ceux qui pensent à nous ou qui se sont recommandés à nos prières.

***

La troisième journée fut ensoleillée autant que les précédentes.

Le matin un de nos prêtres dirigeants a célébré la messe à l'autel de la Vierge pour l'action catholique. On connait son but: opposer un front solide à la vague d'indifférence religieuse qui déferle sur le monde.

Ensuite, nous nous sommes rendus à l'incomparable Basilique de St-Jean de Latran où nous avons participé aux dernières prières du jubilé. Nous espérons que ces élans de piété auront une répercussion bienfaisante sur notre chère patrie.

Un instant, l'on s'est arrêté, ému de reconnaissance devant la salle où fut signé l'accord de Latran qui consacra la réconciliation du Pape avec l'Italie.

L'après-midi, nous avons visité Tivoli où nous avons admiré la ville d'Este Rometta, ses nombreuses cascades et son jardin, l'un des plus beaux du monde. Il appartient actuellement au Gouvernement d'Italie. Puis l'on a visité Castel Gondolfo.

***

Le beau temps nous est resté fidèle au cours de la quatrième journée.

Le matin les pélerins ont assisté à la messe de communion à St-Pierre, puis à la messe solennelle. On entendit un excellent sermon en français et en allemand de Monseigneur Bieler.

L'après-midi eut lieu une excursion sur la plage d'Ostie et à la Rome nouvelle et le lendemain l'on visita les musées comme aussi la Rome ancienne.

***

Les pélerins sont arrivés ce matin à 7 heures 30 à Sion. La grande cloche a annoncé, selon la tradition, l'arrivée en notre ville de Monseigneur Biéler.

Tous les pélerins se déclarent enchantés de leur séjour à Rome.

A PROPOS DE LA FÊTE RADICALE DE FULLY

(Corr. part.) Il est toujours désagréable de se tromper et comme journaliste de tromper ses lecteurs, mais il n'est jamais humiliant de reconnaitre son erreur.

En général, un journal officiel, met en relief les faits les plus importants d'une manifestation. Or, le « Confédéré » publiant un compte rendu de l'inauguration du nouveau drapeau de la jeunesse radicale de Fully, ne disait mot de sa bénédiction.

Nous basant sur ce compte-rendu nous avons regretté que le prêtre n'ait pas été appelé à faire descendre sur le nouvel emblême les bénédictions du Tout Puissant. Nous étions de bonne foi, chacun doit le reconnaitre.

Très heureux d'apprendre aujourd'hui, par la mise au point publiée par M. R. S., dans la « Feuille d'Avis », que le matin de cette fête M. le révérend Curé Bonvin de Fully qui est une belle âme et une belle intelligence, avait béni le nouvel emblème et prononcé en cette occasion un sermon de circonstance très apprécié par les nombreux jeunes radicaux qui assistaient à cette cérémonie, nous félicitons la jeunesse radicale de Fully de ce geste.

En mettant un point final à ce courtois entretien, nous souhaitons que la jeunesse radicale valaisanne continue dans cette voie, M. Lachenal le chef du parti radical genevois n'a t'il pas dit lors de l'inauguration de la nouvelle Salle communal de Confignon: C'est à l'ombre du vieux clocher et au son de l'angelus que l'on trouve les vraies joies de l'amitié et l'on ne saurait ajouta-t-il, en se réjouissant de la présence à cette fête du curé de la paroisse, former l'esprit et le cœur de la jeunesse sans le concours de la religion.

TUÉ PAR UNE BILLE

Un pénible accident vient de jeter la consternation dans la commune de Gampel. En procédant à des travaux de bûcheron, un jeune homme, Félix Zergaffinen, âgé de 22 ans, a été mortellement blessé par une bille.

Fait triste à constater: le père du jeune homme a également été tué, il y a quelques années, dans un accident analogue.

UNE INAUGURATION OFFICIELLE

Le nouveau bâtiment des postes de Sierre vient d'être inauguré officiellement en présence de M. Santschi, président du Conseil d'administration du Bâtiment des Postes, S. A., de M. Rochat, directeur du 1er arrondissement des C. F. F., des autorités religieuses et civiles de Sierre.

Les trente et quelques invités présents admirèrent longuement les nouveaux locaux. Au dîner qui fut servi au château Bellevue, M. Santschi remercia les architectes et maîtres d'état qui ont coopéré à la construction de ce magnifique immeuble de 5 étages. M. Rochat retraça l'histoire de la poste à Sierre et donna quelques chiffres suggestifs: 179000 correspondances expédiées en 1880 et 603.200 en 1932; 192.000 conversations téléphoniques en 1924 et 470.000 en 1932.

L'ASSURANCE A BOVERNIER

On nous prie d'insérer:

Notre communiqué du 9 octobre exposait quelques données approximatives sur l'assurance contre l'incendie dans le village de Bovernier.

Les indemnités définitives s'élèvent à fr. 322.414 réparties de la manière suivante:

Bâtiments d'habitation	131.304.80
Granges-écuries	78.327.70
Mobilier	96.224.50
Fourrages	16.557.—

D'après une estimation détaillée le dommage total atteint 340.000 francs.

La différence provient d'assurances insuffisantes et pour une partie minime d'objets non assurées.

Les indemnités pour mobilier et fourrages ont été versées aux assurés le 19 octobre.

La Bâloise, La Mobilière, L'Helvétia, La Neuchâteloise.

A ROME

Le « Volksfreund » annonce que dimanche prochain 29 octobre l'abbé Bayard, fils du Préfet de Loèche, célébrera sa première messe à Rome. A la même occasion sera béni le mariage de M. Possa, employé au Département des travaux publics avec la sœur du prémiciant.

APRÈS LE TIR DE SIERRE

On nous prie d'insérer:

Dans la liste des meilleurs résultats de notre Fête de tir, nous avons omis quelques résultats.

Les voici:

Cible Militaire

Voisard Henri, Sierre	342

Concours de Sections

Dubuis Florentin, Bramois	53
Stchopp Jean, Miège	51
Maeder Ernest, Sierre	50

Echange d'armes

Le 8 oct. dernier au Stand de Sierre, il a été échangé un mousqueton.

La personne en défaut est priée de faire l'échange auprès de M. P. Métrailler, président du Stand, Sierre.

LES VALAISANS A L'EXTÉRIEUR

On nous écrit:

Sous le nom de l'emblème de notre canton, il s'est constitué à Vevey, un groupement intitulé Club Mixte Valaisan « Les treize Etoiles ».

Sans aucune couleur confessionnelle ou politique, ni distinction de classes, ce groupement a pour but de réunir dans son sein les ressortissants du Valais habitant Vevey et la région, ainsi que tous ceux qui pourraient à l'avenir élire domicile dans cette belle contrée, développer et faciliter parmi eux des sentiments de fraternisation.

Chers compatriotes, qui avez tous l'occasion de venir à Vevey, sachez que vous serez les bienvenus en vous adressant à notre Club qui vous fournira tous les renseignements qui pourraient être utiles, commercialement ou parties de plaisir.

Pour adresse, au local: Hôtel de France, Rue de la Poste 6, M. Germanier, président ou chez M. Cordonnier, vice-président, Café de l'Hôtel de Ville, et chez M. Terrettaz, secrétaire, restaurant-pension, Place du Marché.

Afin de donner à cette association le cachet de son importance, l'achat d'un drapeau, ainsi qu'insignes est prévu; dépenses onéreuses dont notre caisse ne dispose pas! Nous Nous acceptons donc avec reconnaissance les dons désignés exclusivement à cet effet; une liste spéciale de donateurs figurera dans nos archives.

Soyez assuré que votre geste ne sera pas oublié. Nous serons fiers de vous présenter cet emblème dès notre « première sortie » auquel vous aurez coopéré à son achat, par un esprit généreux digne d'un cœur de Valaisan.

CHEZ LES VALAISANS DE GENÈVE

(Comm.) Dans le but de procurer à la Société valaisanne de bienfaisance à Genève des ressources de toute urgence en faveur des vieillards et orphelins valaisans nécessiteux, une fête de bienfaisance aura lieu les 11 et 12 novembre, à la Salle communal de Plainpalais. Cette manifestation est placée sous la présidence d'honneur de M. Paul Lachenal, président du Conseil d'Etat du canton de Genève et de M. Maurice Troillet, président du Conseil d'Etat du canton du Valais.

Voici le programme de la Fête:

Samedi 11 novembre

Heures	
14.30	Ouverture des comptoirs. Ouvrages de dames, layettes, Fruits du Valais, Dégustation de champagne, Poterie, Fleurs, Cigares, cigarettes.
15.30-17.30	Thé dansant (Crémerie, râclette).
17.30-19.—	Chœurs (Chorale du Club alpin suisse). Danses rythmiques (élèves des écoles de Plainpalais).
19.—	Raclette et viande séchée.
21.— 5.—	Grand Bal (Orchestre The Mickett' Jazz).

Dimanche 12 novembre

11.—	Apéritif.
12.30	Banquet des Sociétés Valaisannes et Confédérées.
14.30-16.—	Concert par l'Harmonie La Sirène.
16.—-16.30	Productions de gymnastique.
16.30-19.—	Thé dansant.
19.—	Raclette et viande séchée.

De 21 h. à 2 h. Bal.

Les C. F. F. organisent des voyages collectifs à l'occasion de cette fête avec une très forte réduction. Se renseigner dans les gares.

C. S. F. A.

Sortie d'automne à Derborence 22 oct.

(Corr. part.) Comme on l'aime ce Valais et qu'il est beau dans sa parure automnale!

Favorisées à souhait par un temps radieux la perspective de quelques heures de marche à travers bois n'a rien de pénible, au contraire. C'est donc le cœur joyeux que, sacs au dos nous allongeons le pas en quittant Erde pour nous diriger par Aven vers la forêt enchanteresse.

Les teintes harmonieuses de ces bois sont d'une richesse incomparable. De l'or, de l'or il y en a partout à toutes les branches c'est un ruissellement.

Par une suite de tableaux sans cesse renouvelés nous longeons le flanc de la montagne et admirons sans réserve le paysage. Il serait imprudent cependant d'avancer distraitement car le chemin, très bien entretenu du reste, surplombe parfois de réels précipices à des profondeurs impressionnantes. Que tout cela est beau. Et ce chamois là-haut qui nous regarde et parait deviner que nous l'admirons. Une brave clubiste désinvolte essaye de grimper pour aller lui faire causette — par un bond soudain il rétablit les distances et... zut... c'est du temps perdu. — Pour nous consoler nous prenons un acompte sur le festin à venir et là, installées au bord de la rivière nous trouvons qu'il y a de jolis moments dans la vie et que 23 clubistes au repos représentent une force réelle. Heureusement, notre chef de course connaît son devoir et le « En route » résonne énergiquement. La colonne s'ébranle, les retardataires de la première heure complotent d'arriver les premières. Méfiez-vous de ces eaux dormantes. — Enfin voilà Derborence. Le lac, le joli lac encerclé de montagnes. C'est ravissant. — Il serait très intéressant de connaître le nom de toutes ces pointes. Par-ci par-là on entend des affirmations douteuses. Dans le Haut-Valais c'est beaucoup plus commode. Il suffit de glisser légèrement sur les premières syllabes et terminer par un «horn» retentissant et tout est dit; mais les Diablerets, le Pas de Cheville ce n'est pas la même chose. — Nous nous installons, pour... manger, vous croyez? Eh! bien, nous chantons le chant des clubistes d'abord, que tout le monde ignore, ce sera pour la prochaine course, puis la youtse, le châlet là-haut — mais tandis que je feuillette mon Ohéo, j'entends parler d'absinthe — alors, évidemment chaque chose en son temps.

Les sacs arrivent au premier plan. En ce moment commence l'échange des bons procédés — et quel entrain. Rien n'y manque, le bois flambe, c'est le café qui se prépare et Mesdemoiselles B. gracieuses et dévouées penchent généreusement la gamelle, au risque de se bruler les doigts. — Encore un chant de l'Alpe et adieu Derborence. — En octobre les jours sont courts, il faut se hâter. Enfin nous voici hors des forêts. Le panorama est merveilleux. La Dent Blanche se dresse majestueuse à l'horizon. Rapidement le jour décline — le cercle se rétrécit... Par la pente raide comme un dévaloir nous descendons sur Ardon.

La route est plutôt longue jusqu'à la gage et la série de nos refrains s'épuise mais par un heureux hasard, frère Jacques sort de l'ombre — quelle merveille!

Dormez-vous? Dormez-vous? Il y a de quoi réveiller toutes les énergies. — Aussi arrivons-nous sans défaillance sur le quai nous assayant sur les bancs les charettes tout l'attirail disponible uniquement pour mieux contenir notre joie!

Par une fatalité extraordinaire un wagon de seconde classe s'arrête là, en face de nous et le brave controleur ému par tant d'opportunité dans un geste touchant nous dit aimablement « Montez! »

Heureuse fin d'une superbe randonnée. Félicitations et merci à notre chef de course Mademoiselle de C. — Et maintenant chères Clubistes songeons à la réussite de notre loto du 11 Nov. Prochaine réunion au local mercredi 7 Nov. à 20 h. 30 **E. D.**

APRÈS LA VENTE DE LA COMMUNAUTÉ PROTESTANTE

(Comm.) La vente bisanuelle de la Communauté Protestante s'est déroulée dans son cadre habituel samedi et dimanche derniers. Elle ne s'annonçait guère sous un jour favorable: le peu de temps dont le Comité d'organisation disposait, la crise économique et des circonstances diverses incitaient au doute quant à son résultats financier.

Heureusement, la recette a été meilleure qu'on ne l'espérait et nous avons enregistré une rentrée brute de plus de 5.000 francs. Nous la devons aux personnes qui se sont dévouées pour la cueillette des dons, pour la tenue des comptoirs; nous la devons aussi aux généreux donnateurs et à tous ceux qui ont bien voulu par leurs achats et leur présence nous témoigner leur sympathie.

Notre reconnaissance va plus spécialement aux membres des Communautés de Brigue, de Sierre et de Martigny dont nous avons apprécié la libéralité. Elle va aussi à de nombreux membres de la population sédunoise, qui, comme de coutume, ont répondu avec empressement à notre appel.

A tous ces amis et collaborateurs, un chaleureux merci.

Le Comité de Vente.

Encore la vente d'appareils de radio

(Corr. part.) C'est avec une réelle satisfaction que j'ai lu la soit-disante mise au point signée A. M. sur mon exposé dans lequel j'ai averti le public des nouvelles prescriptions concernant la démonstration, l'instalation et la vente de radios. Pourquoi une mise au point quand nous sommes parfaitement d'accord?

1. Les examens ont éliminé de nombreux amateurs(?) ne comprenant absolument rien et portant préjudice au commerçant sérieux (et aussi à l'acheteur confiant S. V. P.) N'ai-je pas écrit dans ce sens?

2. Le titre assez pompeux (en quoi?) de chef radio techn. peut être porté de droit par ceux qui ont réussi ces examens. Alors, pourquoi lancer la pierre aux personnes qui s'en servent de plein droit? Il y en a des centaines, probablement; mais en Valais il n'y en a pas une dizaine jusqu'à maintenant. De plus, je n'ai absolument pas la prétention de vouloir être confondu avec des ingénieurs, ni même avec certains techniciens (pourquoi « certains? »). Il y a tellement de techniciens qui ne le sont pas, et de ceux qui se nomment ingénieurs illégalement etc. que je ne veux pas du tout grossir les rangs de ce groupe ridicule.

3. Les prescriptions auront un effet salutaire sur le commerce de radio et Monsieur A. M. invite les acheteurs d'appareils de passer les commandes aux marchands concessionnés. Encore un point sur lequel nous sommes tout à fait d'accord.

Voyons plus loin. Ai-je parlé d'examens difficiles? Et pourtant le cas est assez fréquent où 6, 7 et même 8 candidats sur un groupe de 10 à 11 échouent ces examens.

Et pour finir: d'où peuvent venir les protestations sur cet article? Viennent-ils de vendeurs que les nouvelles prescriptions gênent dans leurs petites combines? où de « certains » techniciens auquels je n'ai pas la prétention de vouloir me mêler? Sûrement le public qui n'a qu'à gagner avec cette réglementation de vente, ne trouve aucun motif de protestation.

G. L. Encore chef radio-technique.

Note de la Red.: Rien ne servirait d'éterniser la polémique à ce sujet, puisqu'aussi bien M. G. L. se déclare absolument d'accord avec nous.

Il serait cocasse, en effet, de vouloir nous prouver réciproquement par des arguments mordants ou même au besoin par des coups, que nous nous comprenons à merveille!...

Néanmoins la mise au point que nous avons publiée avait sa raison d'être:

En se glorifiant d'un titre aussi pompeux que celui de chef radio-technique il est évident que M. G. L. bluffait.

Ceux qui seraient en droit de le porter, ne le font point, par modestie ou simplement par peur du ridicule, et nous regrettons que M. G. L. n'ait pas suivi leur exemple.

Il ne viendrait à l'esprit de personne, assurément, de se prévaloir des fonctions de contribuable ou de citoyen. Or, la qualité de chef radio-technique est à peu près aux commerçants de radio ce qu'est la qualité d'électeur aux communs des mortels.

Il ne faut y voir ni un brevet de science hélàs! ni un certificat d'intelligence, et nous serions désolé que M. G. L. finisse inconsciemment par nous en apporter la preuve.

Aussi lui conseillerions-nous de ne pas prolonger un débat qui n'est pas à son avantage. *A. M.*

† M. ADOLPHE ALLET

(Corr. part.) M. Adolphe Allet est décédé hier à l'Hôpital de Sion ou il avait subi une opération. Il était atteint d'un mal qui ne pardonne pas.

Originaire de Loèche-les-Bains, M. Allet s'était établi à Sion comme tailleur. Son commerce fut prospère. Excellent tailleur, d'un commerce agréable et d'une parfaite honnêteté il avait acquis une belle et nombreuse clientèle. Retiré des affaires depuis une vingtaine d'années, il avait tourné ses regards vers la terre. Il s'occupait avec soin du vignoble qu'il avait créé, et s'intéressait vivement au développement de la viticulture.

Bon citoyen, il aimait la ville de Sion. Le parti conservateur l'avait nommé suppléant député, mais la politique ne lui souriait pas.

Il laisse à Sion un bon souvenir. Ses nombreux amis ne l'oublieront pas. A ses enfants et son oncle, M. le révérend chanoine Meichtry va notre profonde sympathie.

DV
LA CHICORÉE
qui donne à votre café plus de corps et plus de force.

C. S. F. A.

Le Club Suisse des femmes Alpinistes, Section de Montreux, nous adresse la lettre suivante.

Montreux, 9 octobre 1933.

A la Section de Sion

L'immense succès qu'a obtenu l'année dernière, notre bal villageois, nous engage à en redonner un cette année; il aura lieu au Pavillon des Sports, le samedi 4 novembre prochain, dès 21 h. aux sons d'un bon orchestre.

Toutes les clubistes du dehors et leurs amis seront les bienvenus. Nous leur rappelons que le port d'un costume suisse, des cantons, armailli, bergère, paysanne, costume de montagne, etc... est obligatoire (travestis, robe de bal et smoking exclus.)

Un buffet froid bien garni permettra de se restaurer à prix modique.

Entrées: Clubistes fr. 2.20; Public fr. 3.30, taxe municipale comprise.

Renseignements et billets: Montreux, chez Mlle Dubied, Papeterie de la Paix. Vevey, Maison Margot, Rue d'Italie.

Chambres depuis 2 fr.

Nous espérons voir de nombreuses représentantes des Sections voisines et les assurons d'un accueil chaleureux et d'une joyeuse soirée.

Veuillez agréer, etc. **Le Comité.**

Les membres de la Section de Sion qui désirent y participer sont priées de s'inscrire jusqu'au 30 Octobre chez Mme Delacoste, téléphone 114, ou chez Mlle Germaine de Rivaz secrétaire.

REPRÉSENTATION DE GYMNASTIQUE

Nos gymnastes sont gens modestes.

Leur travail se passe dans la halle ou sur la place d'exercices sans recherche de folle popularité.

Il s'adresse spécialement au développement du jeune homme et tend surtout à son amélioration physique.

Le public, malheureusement, ignore souvent ce travail intense et sa portée.

C'est pour cette raison que nos gymnastes se présenteront à lui, dimanche prochain, l'après-midi et le soir, au théâtre de la ville. Souhaitons qu'il soit répondu largement à leur appel et que les encouragements que les amis auront ainsi l'occasion de lui témoigner ne manqueront pas. Le programme, du reste, est intéressant.

Préliminaires classiques, tours libres au rec, barres et cheval par nos as de la magnésie, jeu de drapeau par nos bergers-gymnastes, pyramides des pupilles et exercices anatomiques, comiques qui feront rire aux larmes, même les plus endurcis! Parlons encore des massues lumineuses avec ses jeux de lumière qui plairont par leur joli genre et signalons surtout les deux ballets: « l'esprit de la forêt » et les « gars de la marine » qui seront présentés par nos gymnastes-dames.

Disons, pour finir, que notre aimable Harmonie municipale, qui ne ménage pas son appui aux Sociétés-sœurs, rehaussera la manifestation par quelques-unes de ses plus vigoureuses productions.

CONFERENCE BUZZINI

Sous les auspices de la Société des Amis de l'Art, M. Louis Buzzini donnera une conférence sur « Calderon » un grand poète espagnol, le lundi 30 octobre 1933, à 20 heures 45, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix et Poste à Sion.

Entrée fr. 1.50.— Etudiants fr. 1.—.

DANS LES SOCIÉTÉS

Cible de Sion. —Samedi 28 octobre, dès 14 h., tir au fusil et pistolet non prévu au programme.

CINEMA

Les articles publiés sous cette rubrique n'engagent pas la rédaction

Au Capitole Sonore

Un chef d'œuvre de mouvement, une cure de bonne humeur avec TOTO. 100/100 parlant français; avec Albert Préjean, Jim Gérald, Renée Saint-Cyr.

Albert Préjean, une des grandes vedettes de l'écran français, un parigot pur sang, plein d'entrain, de gaieté, d'esprit sportif. Il respire la bonne humeur, la santé et l'optimisme.

Jim Gérald paraît à l'écran et une joie reposante parcourt la salle. C'est la bonne humeur qui entre sous les grâces des rayons lumineux. On l'applaudira et on s'en ira avec le bénéfice rare d'une bonne soirée.

Renée Saint-Cyr est une vedette dont la jeunesse, la grâce touchante, l'ingénuité, pleine de fraîcheur, ont gagné tous les cœurs et mérité tous les suffrages.

TOTO, c'est un besoin universel de dire, pour quelques heures, adieu aux soucis, aux difficultés de la vie moderne, si chargée de servitudes.

Au Lux Sonore

Dès ce soir à 20 h. 30, la direction du Lux présentera l'illustre prima donna du Métropolitain Opéra de New York, Grace Moore, dans un film d'enchantement et d'émotion Jenny Lind ou « Le roman d'une grande cantatrice ».

Jenny Lind est le nom d'une grande cantatrice d'autrefois. Elle enthousiasma les foules pour un talent comme on en voit peu et une voix comme on n'en entend guère. Les rois s'honoraient de l'écouter et de lui être présentés. Mayerbeer et Schubert se la disputaient pour lui faire créer leurs œuvres. Stockholm, Londres, Paris, Berlin, toutes les capitales l'aldmirèrent. L'Amérique lui fit le pont d'or qu'elle est accoutumée à faire aux célébrités.

Un metteur en scène a été séduit par cette destinée glorieuse et magnifique, amoureuse aussi. Il fait un film romancé de la vie de cette grande artiste. L'une des artistes favorites du Métropolitain Opéra de New York, Grace Moore, douée d'une voix également magnifique, une des plus belles voix de nos jours a été choisie tout spécialement pour personnifier Jenny Lind et chante dans ce film plusieurs airs d'Opéra. Jamais réincarnation d'un talent n'a été si impressionnante.

C'est une œuvre d'art 100% parlant français.

SUISSE

MORT DU COLONEL SARRASIN

Le colonel Sarrasin, commandant du 1er Corps d'armée est décédé à Genève à l'âge de 64 ans. Avec lui disparait une des plus belles figures de l'armée suisse. Nature d'élite, il accorda les plus beaux dons de l'intelligence aux vertus d'un grand caractère. Homme de science, avant de prendre en 1920 le commandement de la première division, il fut, pendant 20 ans, professeur de géologie à l'Université de Genève. Ses anciens élèves conservent de lui le souvenir d'un professeur sévère mais juste. Dans son laboratoire, dans ses cours et dans ses travaux, il apportait une conscience qui le faisait aimer et respecter.

Il était le même comme officier. Venu de la cavalerie ou il avait excellé, il avait, au cours de la mobilisation, franchi les étapes vers les grades suprêmes. Les régiments 8 et la 5ème Brigade le virent à leur tête et en 1921, il revint aux troupes romandes en prenant le commandement de la première Division. Jusqu'en 1927 ou il succéda au colonel Bornand comme commandant du 1er Corps. Il fut un chef énergique, sévère envers lui-même comme envers ses inférieurs, mais épris de justice et prêt à reconnaitre l'effort partout ou il était fourni. Ses critiques étaient parfois cruelles et bien des officiers supérieurs furent durement malmenés pour avoir masqué sous des mots leur insuffisance. Sans aucune familiarité, d'un abord glacial, il imposait par sa belle stature, son visage dur, osseux, tendu, illuminé par deux rayons qui révélaient une flamme intérieure ardente.

La mort du colonel Sarrasin est une lourde perte pour l'armée suisse.

ETRANGER

LA CHUTE DU MINISTERE DALADIER

(Corr. part.) Le 28 mai dernier, le peuple suisse refusait à une grosse majorité le projet de M. Musy concernant la réduction du traitement des fonctionnaires. Bien que contrarié par cet échec, le chef du Département des finances ne démissionna pas. Au contraire, dans l'amour qu'il porte à son pays, il se mit hardiment au travail et trois mois plus tard, faisait adopter par les Chambres un autre projet pour le redressement des finances publiques. En France, le chef du gouvernement, M. Daladier, soucieux de rétablir l'équilibre budgétaire, eut la même intention que M. Musy et proposa un projet qui prévoyait entre autres une contribution uniforme du 6% sur tous les traitements.

Aussitôt les fonctionnaires menacèrent de faire grève, les socialistes firent chorus avec eux. En présence de cette opposition, Daladier espérait trouver un appui chez les députés du centre et de la droite. Hélas! c'était trop tard. Il fut battu par 329 voix contre 241.

Quel sera son successeur? Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur dans le cabinet défunt et un des chefs du parti radical socialiste, aurait beaucoup de chances. Mais on chuchote qu'il ne serait pas étranger à la chute de Daladier. Il aurait comploté, avec Léon Blum pour priver le président du ministère de l'appui socialiste, afin de prendre part à la curée. Quelle Comédie!

LOTO DU CLUB ALPIN

(Comm.) A son tour, le Club Alpin, Groupe de Sion, organise un Loto pour samedi 28 octobre dès 17 h. à la Grande Salle de l'Hôtel de la Planta. Outre la volaille que vous trouvez dans chaque loto, les organisateurs ont prévu, comme chaque année, une série de beaux lots, skis luges etc. etc.

†

Monsieur et Madame Jean Beytrison et familles, à St-Martin et Sierre;
Monsieur et Madame Jules Perraudin et leurs enfants, à Sion;
Madame et Monsieur Paul Bagaïni et Famille, à Sion;
Monsieur Charles Deléglise, à Sion,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Joséphine BEYTRISON
Institutrice

leur chère petite fille, nièce, pupille et cousine, décédée à Sion, le 24 octobre 1933, à l'âge de 19 ans, après une longue et pénible maladie très chrétiennement supportée, et munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, jeudi 26 octobre 1933, à 10 heures.

R. I. P.

†

Madame et Monsieur Joseph Pfefferlé-Allet et leurs enfants Marie-José et Andrée, à Sion;
Mademoiselle Blanche Allet, à Sion;
Madame Veuve Ida Gruber-Allet et ses enfants Anne-Marie, Marco et Simone, à Sion;
Madame Elsa Allet et ses enfants Janine, Pierre et Jacqueline, à Sion;
Madame Veuve Joseph Allet et ses enfants, à Loèche;
Mademoiselle Marie-Louise Allet, à Sion;
Madame Veuve Aloïs Allet et ses enfant, à Berne;
Monsieur et Madame Franz Allet et leurs enfants, à Loèche-les-Bains;
Madame et Monsieur Alex. Grichting-Allet et leurs enfants, à Loèche-les-Bains;
Monsieur et Madame Pierre Allet et leurs enfants, à Loèche-les-Bains;
Monsieur et Madame Oscar Allet et leur fils, à Sierre;
La famille de feu Ernest Lattion-Aubert, à Granges, Vevey, Sierre;
Monsieur et Madame Corthey-Aubert et leurs enfants, à Martigny-Ville;
Monsieur et Madame Gilliéron-Aubert et leurs enfants, à Martigny-Ville;
Messieurs René et Frédy Aubert et leurs familles, à Lausanne;
Monsieur le Révérend Chanoine Camille Meichtry, à Sion;
Les familles Allet, Meichtry, Heinzen, Aubert, Moret, Sauthier et Rouiller,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Adolphe ALLET

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, décédé le 24 octobre 1933, à l'âge de 68 ans, après une pénible maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, jeudi 26 octobre, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

Profondément touchées de toutes les marques de sympathie qu'on leur a témoignées à l'occasion de leur grand deuil, les familles **Fiorina** et **Arlettaz**, vous témoignent leur reconnaissance et leurs remerciements.

AVIS MORTUAIRE

Nous accomplissons le pénible devoir d'annoncer aux officiers, sous-officiers et soldats, le décès du

Colonel commandant de corps
Charles SARRASIN
Commandant du 1er corps d'armée,

survenu le 23 octobre à Genève.

L'armée, qui perd en lui un chef de valeur et un serviteur fidèle, lui gardera un souvenir de profonde reconnaissance pour les services qu'il a rendus.

Sur le désir exprimé par le défunt, il n'y aura pas de funérailles militaires.

Les officiers sont invités à prendre part en uniforme à la cérémonie funéraire qui se déroulera mercredi, le 25 octobre, à 14 heures, en l'Eglise de St-Pierre à Genève.

Département militaire fédéral,
MINGER.

POMPES FUNÈBRES DE LA VILLE DE SION
Vve O. MARIETHOD
Rue du Rhône Tél. 181
CERCUEILS - COURONNES
Dépôt de A. MURITH, S. A., Pompes funèbres catholiques de Genève

A LOUER
de suite appartement de 3 chambres cuisine, chambre de bains et dépendances.
S'adr. à Imboden, menuisier, Rue de la Porte Neuve.

On cherche à reprendre
café ou magasin
à Sion, éventuellement on achèterait. Faire offres sous chiffres AS 757 Si aux Annonces-Suisses, Sion.

Pensionnat de la Suisse Romande
achèterait bâtiment
pouvant loger 50 à 60 personnes, situé dans les stations de Champex, Mayens de Sion ou Morgins.
Faire offres à Case postale 197, Sion.

Pour fêter la fin des vendanges
Exquis souper de gnagis et choucroute à **2 frs,** au
Restaurant
« AU GOURMET »
samedi soir 28 oct. à 17 h.
Prière de s'annoncer d'avance

A vendre env. 1500 kg. de belles
betteraves
S'adr. à Joseph Zimermann, Rue des Tanneries.

CAPITOLE SONORE - SION
Du Mercredi 25 au dimanche 29 oct.
Soirées à 20 h. 30
Dimanche, Matinée à 14 h. 30
Un chef-d'œuvre de mouvement et de cocasserie
TOTO
100% parlant français
AVEC
Albert Préjean et Jim Gérald

LUX-SONORE - SION
Du MERCREDI 25 au Dimanche 29 oct., Soirées à 20 h. 30
Dimanche MATINÉE à 14 h. 30
L'illustre Prima Donna du Métropolitan opéra de New-York,
Grace Moore et **André Luguet** dans
Jenny Lind
ou ***Le roman d'une grande cantatrice***
Un film d'enchantement et d'émotion
100% parlant français
Un chef-d'œuvre d'art cinématographique

SAMEDI 28 OCTOBRE 1933
Dans la Grande Salle de **l'Hôtel de la Planta** dès 17 heures
Grand LOTO du Club Alpin
Comme de coutume : *NOMBREUX ET BEAUX LOTS*

DÉGUSTEZ . . . . LES
ESCARGOTS
chez **Couturier-Cretton, Café Valéria, Sion**

WISA-GLORIA
Notre
EXPOSITION
est complète
Lits d'enfants
Poussettes (Moïse)
Pousse-Pousse
et Meubles en tous genres
A. Rudaz Tapissier-décorateur **Sion**
Anc. Hôtel de la Poste - Tél. 509

Viande de chèvre
première qualité à Fr. 1.50 le kilo
Expéditions très soignées et contre remboursement.
BOUCHERIE ORELLI, LOCARNO

CONFECTIONS
POUR DAMES
élégantes et soignées
PIECES UNIQUES

Manteaux richement garnis de fourrure naturelle les dernières créations de la mode, en tissus pure laine, entièrement doublés, de Fr. **110.-** à **49.50**

Manteaux garnis fourrure laine, très avantageux et élégants, tissus bouclés, haute mode, entièrement doublés, depuis **39.50**

Jaquettes imitation Astrakan, confection soignée, entièrement doublées soie **33.50**

Retouches gratuites
5% d'escompte
La Porte Neuve S. A.
Sion

LES BONNES ADRESSES DE SION

La publicité constamment renouvelée est la seule qui rapporte!!!!!

La réclame amène le succès. Faites vous mieux connaître par une publicité bien comprise.....

Favorisez les commerçants qui insèrent dans la **Feuille d'Avis du Valais**

Soutenez le **commerce LOCAL**

LA BOULANGERIE BISSBORT
Téléph. 315 Sion Gd-Pont
se recommande pour ses
Zwieback Ire qualité ses gâteaux fromage, ramequins savoureux
Plum-Cake extra bons
Un coup de téléphone et vous serez servis

AU MEXICAIN
TABACS - CIGARES - CIGARETTES
LIBRAIRIE - PAPETERIE - JOURNAUX
CAMILLE BINER
RUE DU RHONE, 16
SION

BUREAU
H. JACQUIER
AVENUE DE LA GARE
SERVICE DE PLACEMENT ET DE LOGEMENTS
Consultez les demandes et offres d'appartements

POUR L'HIVER
Les beaux tissus chauds aux prix les plus bas, chez
H. Schupbach, Sion
Fourrures et peluches avantageuses
Joli choix articles bébés
Se recommande
Tél. 422

Vins blancs et rouges étrangers
NOUVEAU 1re qual.
Toutes personnes désirant consigner leurs quantités au prix réclame de
60 ct. le litre par fût
s'adressent à la
CAVE DU MIDI, SION
A l'emporter à partir de 2 litres au minimum
J. Machoud.

A. GAILLAND
Md TAILLEUR
SION
TÉLÉPH. 5.70
MESURE et CONFECTION

La teinture
et le nettoyage de vêtements
à des prix raisonnables!!!
chez Mme LARGEY-MELLY
au sommet du Grand-Pont

Alfred KRAMER
succ. de A. GRUBER-ALLET
RUE DES REMPARTS
Seule maison du canton, ayant
TOUS LES ARTICLES - MACHINES DE CAVE

Buvez le **CAFÉ SULTAN**
c'est le meilleur que l'on trouve à ce jour
Prix avantageux
Epicerie fine **A. Holzer**
SION Rue Dent-Blanche Tél. 5.71

Agriculteurs - Arboriculteurs
N'achetez pas d'arbres fruitiers avant d'avoir visité les
Pépinières Alphonse JORDAN
GRAND CHOIX D'ARBRES dans les meilleures variétés

Teinturerie Valaisanne
JACQUOD FRÈRES, teinturiers
SION
Usine et Bureau Tél. 464 — Magasin au Gd-Pont, Sion Tél. 225
Magasin à Sierre : Grande Rue
Lavage chimique — Deuil très rapide

VERRE A VITRE - MASTIC
DEMANDEZ les prix pour caisses complètes ou coupé sur mesure
VERRE CATHÉDRALE blanc et en couleurs
J. VARONE, SION, RUE DE CONTHEY, Tél. 73

Pour une nouvelle Teinture
de vos robes et manteaux, adressez-vous en toute confiance à
LA TEINTURERIE DE SION
Avenue de la Gare
Travail irréprochable à des prix très bas
H. P. Kreissel, teinturier spécialiste, Sion

A VENDRE

La Maison
Arnold Holzer
Marchand - Tailleur
Rue de Conthey
vous offre ses spécialités d'automne

Si vous voulez une publicité efficace et bon marché

réservez une case dans „Les bonnes adresses de Sion"

demandez renseignements et conditions aux:

Annonces-Suisses S. A., Grand-Pont, Sion, Téléph. 224

On cherche
Jeune fille
propre et soigneuse, sachant un peu cuire. Bons gages. Mme Henri Bourguignon, Neuveville.

On demande
Jeune fille
de 17 à 18 ans, débrouillarde, comme fille de cuisine. Téléphonez au 126, Sion.

On cherche
Sténo-Dactylographe
S'adresser à l'étude de l'avocat Jos. Germanier, Sion.

Mécanicien
cherche place dans bon garage ou comme chauffeur.
S'adr.: bureau du journal.

Couturière
demande journées. S'adr. chez Mlle Piatti, Grand-Pont 18.

Le cours de raccommodage
commencera
le 6 novembre
ADÈLE NAUER,
Rue de l'Eglise

PERDU
au Pont du Rhône un sac à provisions contenant un portemonnaie avec somme assez importante. Rapporter contre récompense au Poste de Police.

A LOUER
appartement deux chambres, cuisine, bain et chauffage pour 1er nov.
Même adr.: à vendre beau chien-loup.
S'adr. chez Julien Wuthrich, Mayennets, Sion.

A LOUER
pour le 1er décembre appartement de 2 chambres, salle de bains. Au Mexicain, Rue du Rhône.

ALOUER
appartement ensoleillé de trois pièces, chauffage central, sur la Place du Midi.
S'adr. au bureau du journal.

A louer
appartement ensoleillé 4 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central, pour 1er nov. Prix modéré.
S'adr.: bureau du journal.

On cherche une jolie
chambre meublée
Offres avec prix au bureau du Journal.

A LOUER
à partir du 15 nov. petit appartement de 2 chambres et cuisine, cave et galetas. Eau, gaz et électricité. S'adresser à Mme Contat-de Preux.

A LOUER
un appartement de 3 chambres, cuisine, cave, galetas et un grand réduit. Fr. 55.— par mois.
S'adr.: bureau du journal.

La Maison Géroudet à Sion

s'est spécialisée dans la vente des vêtements noirs pour mariages

CERVELAS
s'achètent toujours à la Chevaline, 28, Rue du Rhône, Sion.
15 ct. la pièce
Prix spéciaux par quantité.

Pianos et Harmoniums
Vente, location, accordage, réparations
H. Hallenbarter
Sion Martigny-Ville

A vendre
un fourneau et une poussette d'occasion. S'adr. à Mme O. Brunner, St-Georges.

Ménagères, Profitez!
J'offre de la **belle graisse de bœuf fondue ou crue** à 0.70 le kg. avec demi-port payé, marchandises 1re qualité, en rembours. Téléphone 96. **A. Tissot**, boucher, **Nyon** (Vaud).

Drahtseile für alle Verwendungszwecke
Câbles métalliques en tous genres pr divers emplois
Kabelwerke Brugg A. G., Brugg (Aargau)

Gramo
presque neuf, la meilleure marque H. M. acheté 350 fr., à vendre pour 150.—
S'adr. au bureau du journal.

A VENDRE
1 fourneau en pierre olaire, fixe, 1 transportable et 1 calorifère. S'adr. à Louis Wirthner, Planta, Sion.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Violons - Mandolines - Accordéons - Guitares - Flûtes - Clarinettes - Tambours - Jazz - Cuivres
H. Hallenbarter
Sion et Martigny-Ville

Viande séchée
à manger cru
3.— le kg.
Expédié ½ port payé
CHEVALINE
Rue du Rhône 28, SION

Arrivage
d'un convoi de
mules et mulets ragots
de 4 à 5 ans et un convoi de
juments ragottes
genre Franche-Montagne
Vente de confiance et à l'essai
Pierre Cottagnoud, Vétroz, Tél. 20
Ecurie de Sion : en face des écuries militaires

FROMAGE A BON MARCHÉ

J'expédie en très bonne qualité:	Par ½ kg.	
Fromage de la montagne ou Emmental, tout gras	Fr.	1.—-1.10
Fromage des Alpes, tout gras, vieux (1-2 ans)	»	1.20-1.30
la Sbrinz, fromage à râper, tout gras (2-3 ans)	»	1.40-1.50
Petits fromages de la montagne, 3/4 gras, mou ou vieux	»	0.90
Fromage pour le couteau et à râper	»	0.70-0.80
Fromages, 1/4-1/2 gras, vieux, tendre	»	0.50-0.65

Beurre de table, centrifuge du pays, de toute 1re qualité, en formes depuis 2,5 kg. à 1.90 le ½ kg.
J. Achermann-Bucher, fromagerie, **Buochs** (Nidw.)

Reichenbach frères & Cie
Fabrique de meubles, SION
soldent :
20 chambres à coucher différents modèles,
10 salles à manger,
bibliothèques,
bureaux, coiffeuses, etc.
avec 20 à 40 % de rabais
Demandez liste de ces meubles et visitez-les à notre fabrique à St-Georges, Sion (exposition de beaux modèles dans nos magasins à l'Avenue de la Gare).
Liquidation partielle autorisée par l'Etat

Pour la Toussaint
Choix de plantes de
Chrysanthèmes
FLEURS COUPÉES
A. Schrœter RUE de CONTHEY SION